

# Autorisation de rattachement d'un compte au téléversement

Je soussigné(e),

exploitant agricole ou représentant(e) légal(e) de l'entreprise désignée ci-contre, reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de rattachement d'un compte au téléversement et les accepte.

**SIRET/ET (si entreprise) ou NIR (si exploitant)**

**Nom ou raison, sociale, Adresse postale**

Fait à , le

Signature :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations portées sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès des organismes dont vous relevez.

Retournez à votre MSA, sans le découper, ce document complété, daté, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE), à raison d'une autorisation par domiciliation dans la limite de trois comptes.

## ADHESION AU TELEVERSEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à exécuter sur ce dossier, si sa situation le permet, tous les ordres de débits ordonnés par mes soins et transmis par le créancier, organisme de protection sociale, désigné ci-dessous. En cas de litige sur un téléversement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° national émetteur

**517696**

**Nom ou raison sociale et adresse  
du titulaire du compte à débiter**

**Nom et adresse du créancier**

MSA HAUTE NORMANDIE  
32 RUE POLITZER  
27036 EVREUX CEDEX

**Compte à débiter**

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Nom et adresse postale de l'établissement  
bancaire teneur du compte à débiter**

Fait à , le

Signature du titulaire du compte à débiter :

Merci de joindre un RIB, RIP ou RICE

**ATTENTION – Ce document est utilisé uniquement dans le cadre du téléversement.  
Il ne remplace pas l'autorisation Mandat SEPA nécessaire au prélèvement de vos appels de cotisations.**